Le 21 janvier
Quatre raisons de prolonger l'action

Le 21 janvier, la CGT appelle l'ensemble des salariés-es du secteur des industries électriques et gazières à une journée d'action avec arrêt de travail.

Pour nos salaires

Pour la défense des emplois

Pour nos activités sociales

Pour la défense du secteur public de l'énergie

Pour nos salaires

La CGT et son Ufict revendiquent une revalorisation des salaires. Après plusieurs années de parodie de négociation se concluant cette année par une augmentation de 0,2 % du Salaire National de Base (tellement inacceptable qu'aucune organisation syndicale n'a signé cet accord de Branche), voici venir le temps des négociations par entreprise. Avec, comme promesse : les salariés-es retrouveront le juste retour de leurs efforts…

Alors, deux exemples :

- À EDF SA, seulement 30 000 avancements (représentant 2,5 % d'augmentation individuelle) soit 10 000 de moins qu'en 2015.
- À Engie SA, par rapport à 2009, perte de 800 avancements soit près de 30 %.

Sachez qu'à EDF, la part du personnel dans le coût du MWh n'est que de 20 %, et c'est sur cette part que vont porter les économies. Et pendant ce temps, les entreprises voient leurs bénéfices s'accroître et les redistribuent généreusement aux actionnaires (3 milliards d'euros en moyenne par exemple pour Engie de 2008 à 2014).

Plutôt que d'augmenter les salaires, les entreprises décident de multiplier les rémunérations ponctuelles et aléatoires (compléments d'intéressement, primes...). Et cela, à masse salariale constante, puisque nous observons un transfert du montant correspondant aux augmentations de la part fixe (avancements, reclassements) vers la part de rémunération variable.

Des rémunérations variables :

- attribuées arbitrairement et sans transparence
- dont le poids met à mal le droit d'expression dans l'entreprise,
- qui ne participent pas au calcul du montant des retraites
- et qui conduisent, à terme, à un nouveau recul du montant des pensions de retraite.

La CGT milite pour l'intégration dans le salaire de l'ensemble des rémunérations variables.

Pour l'emploi et l'investissement : sortir des logiques purement financières

Le prix du baril de pétrole s'effondre et entraîne l'ensemble des prix de marchés des autres énergies dans son sillage : l'électricité, le gaz, l'amont pétrolier n'y échappent pas. Là encore, deux exemples :

- EDF inscrit dans son plan moyen terme 2016-2019, une diminution de 6 % des effectifs qui touchera toutes les directions, pour boucler ses investissements de maintenance sans faire appel au crédit dès 2018 : c'est inacceptable et intenable ! Autre variable d'ajustement : celle du temps de travail avec, par exemple, les tentatives renouvelées d'imposer pour les cadres un système de forfait jours qu'ils ont pourtant rejeté lors de la

la cgt UFICT mines-énergie
INGÉNIEURS CADRES TECHNICIENS

consultation du personnel que la CGT a organisée.

■ À CGG, entreprise de services géophysiques, les dirigeants projettent une restructuration drastique, comportant l'arrêt de 6 de ses 11 navires de prospection sismique, au prétexte d'assurer ainsi la survie de l'entreprise. 300 suppressions d'emplois seraient opérées au siège et dans sa filiale Sercel. Des équipes d'ingénieurs maîtrisant des compétences technologiques de pointe dans le domaine de l'ingénierie et de la recherche géophysique disparaîtraient.

Il est d'intérêt national de défendre les emplois dans ce secteur crucial pour notre pays.

Pour garantir la pérennité de nos activités sociales

Les activités sociales permettent à chacun-e, quel que soit son salaire, de partir en vacances, d'accéder à la culture, au sport...

Baisser la dotation revient à accentuer les inégalités. Ainsi, en moins de trois ans, les employeurs, avec la complicité des pouvoirs publics, ont privé les activités sociales de 70 millions d'euros.

Ces nouvelles coupes budgétaires ne sont plus supportables par notre CCAS et nos CMCAS. La mobilisation des agents, actifs et inactifs, a permis que la tutelle s'engage à organiser prochainement une réunion tripartite (Etat, employeurs, syndicats). Mais l'issue de cette réunion dépendra de la continuité et du renforcement de la mobilisation des salariés-es, pour que soit préservé leur salaire socialisé.

Pour un pôle public de l'énergie

L'Europe maintient la pression pour la privatisation totale du secteur de l'énergie, ce qui conduira inéluctablement au démantèlement du groupe EDF. La mise en concurrence du parc de production hydraulique, la fin des tarifs réglementés, l'arrêt programmé du thermique à flamme, l'ouverture possible du capital de RTE sont parmi les premières conséquences visibles de ces choix libéraux. Des choix qui font peser de lourdes menaces sur nos emplois et nos garanties sociales.

La CGT revendique la construction d'un véritable pôle public de l'énergie qui reviendrait sur la libéralisation du secteur et organiserait une réappropriation publique des entreprises afin de mettre en cohérence les filières industrielles.

Un pôle public de l'énergie adossé à un pôle public financier, considérant l'énergie comme une ressource vitale devant être extraite du secteur marchand. Un pôle conçu comme un moyen politique de cohérence et d'optimisation, grâce à la démocratisation des processus de décision qui associerait usagers, élus et salariés.

Les ingénieurs, les cadres, les agents de maîtrise et les techniciens-nes ont toute leur place dans la mobilisation pour faire valoir leurs intérêts. Pour participer, avec l'ensemble des salariés-es, à la co-construction des solutions alternatives.

L'Ufict-CGT vous appelle à décider, dans vos collectifs de travail, des formes d'initiatives et d'action qui permettent à chacun-e de s'inscrire pleinement dans cette journée de mobilisation.

contact

e-mail de l'Ufict
ufict@ufict.fnme-cgt.fr

Site internet
http://www.energict-cgt.fr

Montreuil, le 12 janvier 2016